

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

**MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET OBLIGATIONS
DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL - (N° 200)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 297

présenté par

M. Chassaigne, M. Carvalho, M. Asensi, Mme Buffet, Mme Fraysse, M. Bocquet, M. Candelier,
M. Charroux, M. Dolez et M. Sansu

ARTICLE 4 TER

Supprimer la deuxième phrase.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement estiment que la possibilité donnée aux municipalités de s'opposer au rattrapage de leur part de logement social vide l'article 4 *ter* de sa substance.